



# INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ADAMA BICTOGO, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE,

# A LA 145EME A\$\$EMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

### THEME:

Egalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique

KIGALI, 11 AU 15 OCTOBRE 2022

Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions Parlementaires,

Honorables collègues membres de Parlements,

Distinguées Personnalités et Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi, un réel plaisir de me retrouver une fois de plus sur cette terre chaleureuse, hospitalière du Rwanda, dans la coquette ville de Kigali, ville pleine d'espérances et aux milles opportunités, en vue de participer cette fois-ci, à la 145° Assemblée générale de notre Union Parlementaire, le plus grand sommet mondial des parlements.

Avant tout propos, je voudrais respectueusement transmettre à S.E.M Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, les salutations chaleureuses et fraternelles de son homologue S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire. Ces deux grandes figures emblématiques africaines qui partagent la même vision, quant au rôle prépondérant accordé à la femme dans la reconstruction de nations en situation post-conflit.

J'associe à ces remerciements, le Parlement du Rwanda pour la qualité de l'organisation de cette session, ainsi que pour l'accueil chaleureux dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée. Je voudrais enfin féliciter le Président de l'UIP pour le bel esprit qu'il maintient au sein de notre Institution commune en vue de l'amélioration de la qualité de vie des populations.

### Chers collègues parlementaires,

Il y a dix ans, lors de la 127e Assemblée générale de l'UIP qui s'est tenue du 21 au 26 octobre 2012 à Québec, au Canada, un nouveau paradigme a été adoubé : le Parlement sensible au genre, dont l'objet est de promouvoir l'égalité des sexes, de répondre aux besoins et aux intérêts des hommes et des femmes à travers ses structures, son fonctionnement, ses méthodes et son action.

Et au lendemain de la célébration de la Journée Internationale de la Fille, recentrer le genre au sein des activités de nos Parlements, demeure un sujet toujours préoccupant et d'actualité.

### Mesdames et messieurs,

Mon pays, la Côte d'Ivoire regorge de nombreuses potentialités féminines grâce au leadership éclairé de S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République.

En effet, la situation de la femme a bénéficié d'un accompagnement volontariste et pragmatique qui la place au cœur de son action à travers la recherche de l'égalité entre les deux sexes.

Cette volonté se matérialise par différentes actions qu'il a pu initier depuis son accession magistrature suprême de notre pays l'épanouissement des femmes. Il s'agit entre autres, de la création d'un compendium des compétences féminines et de la réforme constitutionnelle de 2016 qui inscrit dans ses dispositions pertinentes, la protection et la promotion des droits de la femme notamment sur les questions de parité. A ces mesures salvatrices, d'autres initiatives viennent renforcer le dispositif existant, c'est le cas du fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) qui sous la houlette de la Première dame Dominique Ouattara permet aux femmes ivoiriennes d'accéder à des ressources financières à coût réduit pour se lancer dans des activités génératrices de revenus et de bénéficier de diverses formations.

A ce jour, ce projet concerne plus de 250 000 femmes et est doté d'un budget d'environ 22 millions d'euros, ce fonds sera porté à 45 millions d'euros en 2025.

## Chers collègues parlementaires,

En complément à ces actions, la Fondation Children Of Africa de la Première dame Dominique Ouattara porte également une attention particulière aux jeunes filles privées d'éducation scolaire ainsi qu'au bien-être de l'enfant et de la mère dans le cadre de l'accès aux soins de santé.

Par ailleurs, il convient de relever la participation de mon pays au projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel (SWEDD), en partenariat avec sept pays de la bande sahélienne, afin d'accélérer la transition démographique et de réduire les inégalités de genre dans la région.

A toutes ces initiatives d'ordre économique et social, au niveau politique, un dispositif législatif permet de favoriser la représentativité des femmes au sein des assemblées élues. A ce titre, on peut citer la loi du 14 octobre 2019 qui impose aux partis et groupements politiques un quota de 30% de femmes pour les élections législatives et locales. Pour inciter les partis politiques à y adhérer, il leur est accordé un financement supplémentaire si la liste des femmes candidates atteint une proportion de 50% des candidatures présentées.

### Chers collègues parlementaires,

### Mesdames et messieurs,

En parallèle et en soutien aux initiatives de l'Exécutif, depuis 2014, l'Assemblée nationale a mis en place un caucus des femmes parlementaires. Lequel a permis de créer un cadre d'appui des partenaires techniques et financiers aux femmes Députées en matière de renforcement des capacités. La création de ce caucus permet de prendre en compte la question du genre et de promouvoir en conséquence les droits des femmes au sein de notre Parlement.

Le Bureau de l'Assemblée nationale que j'ai l'honneur de présider, comprend 11 femmes sur un total de 27 membres. Quant au Bureau du Sénat, il compte 7 femmes sur un total de 16 membres. Soit un ratio de plus de 40% de présence féminine au sein des instances dirigeantes des deux chambres.

# Chers collègues Parlementaires,

### Mesdames et messieurs

Nonobstant toutes ces mesures et actions encourageantes, des efforts doivent encore être faits pour la promotion du genre et de l'amélioration de la présence de la femme dans les instances de décision, notamment dans nos parlements.

En effet, les préoccupations environnementales, sécuritaires, économiques, ne doivent pas occulter le rôle central que les femmes doivent jouer dans nos sociétés car elles constituent le socle de notre stabilité. Je reste donc convaincu de la pertinence de pratiquer en leur faveur, la discrimination positive concernant toutes les promotions aux postes de responsabilité publique, de sorte à leur permettre

d'avoir un nouveau regard sur elles-mêmes et d'être encouragées à s'engager dans les instances politiques de prise de décisions. Pour y parvenir efficacement nous devons accorder une place de choix à l'éducation, à la formation professionnelle, technique, à l'entrepreneuriat féminin et à la formation au leadership politique.

### Mesdames et messieurs,

La meilleure voie pour nos Etats, en vue de faire face aux crises auxquelles nous sommes confrontées et parvenir ainsi à un niveau de résilience appréciable, est qu'il nous faut accorder plus que jamais, de l'importance à toutes les composantes de notre société dans leurs diversités et les intégrer de façon effective dans la gestion de nos parlements et de nos Etats. Aussi voudrais-je clore mon propos en lançant un appel vibrant et solennel à tous les Parlementaires ici présents et à tous les décideurs politiques de partout à travers le monde à œuvrer pour une inclusion de plus en plus croissante et visible des femmes, mais aussi des jeunes, des minorités et des personnes vulnérables, dans les mécanismes de décisions de nos pays pour aboutir à une société plus harmonieuse, résiliente et pacifique.

### Chers collègues parlementaires,

Toutes les mesures envisagées en faveur de la promotion du genre ne peuvent être mises en œuvre de façon effective que si l'accès de la femme à l'éducation continue d'être une priorité pour nos Etats.

Car comme le dit un auteur « éduquer une femme, c'est éduquer une nation ».

Je vous remercie de votre aimable attention.